



## POUVOIR D'ACHAT : QUE FAIT LA DIRECTION ?!



**La CFDT renouvelle sa demande d'ouverture d'une table ronde afin de discuter de la mise en place de mesures pour le pouvoir d'achat dans les plus brefs délais.**

### Clause de revoyure de la politique salariale 2022

La politique salariale de 3,2% pour les OATAM et 2,8% pour les cadres, très inégalement répartie, ne couvre même pas l'inflation. Avec une inflation de plus de 6%, et un SMIC qui a progressé de 5,9% depuis mai 2021, les salaires décrochent ! Pour la CFDT, les pouvoirs publics ne doivent pas être les seuls à agir.

La clause de revoyure demandée par la CFDT lors de la NAO doit avoir lieu avant que le mécontentement et la frustration des salariés soient visibles et aboutissent à des mouvements revendicatifs.

### Prime de partage de la valeur (PPV) pouvant aller jusqu'à 6000€

La loi n° 2022-1158 du 16 août 2022 portant mesures d'urgence pour la protection du pouvoir d'achat créé la prime de partage de la valeur (PPV) Il s'agit d'une aide permettant à un patron de verser jusqu'à 6 000 euros à ses employés, et ce, de manière défiscalisée. L'intérêt est double : d'un côté, les employés reçoivent une certaine somme, qui les aide financièrement, exonérée d'impôts. De l'autre, les patrons peuvent donner un coup de pouce à leurs salariés. Coup de pouce qui sera net de charges sociales.

Nous demandons à l'employeur de mettre en place ce dispositif.

### Le débloqué anticipé de l'épargne salariale

Les salariés peuvent dès à présent demander au CIC le versement de leur intéressement (sommes accumulées au 1<sup>er</sup> janvier 2022) à condition que cela serve à « financer l'achat d'un ou de plusieurs biens ou, la fourniture d'une ou de plusieurs prestations de service ». Cette demande devra être faite au plus tard avant la fin de l'année 2022.

### Monétisation des jours de RTT pour les OATAM

La loi de finance rectificative pour 2022 permet aux entreprises de racheter les jours de RTT non pris par les salariés. Si cette mesure est possible pour les cadres de notre entreprise, elle doit être négociée pour permettre aux OATAM de monétiser leurs RTT non pris.

**La CFDT demande une mise à niveau de la politique salariale pour tous !**

**La charge de travail est à son comble, les résultats financiers sont présents.**

**Les salariés devront-ils subir une dégradation de leur pouvoir d'achat en faisant toujours plus d'efforts ?**

**Ou les salariés doivent-ils se mobiliser ?!**

